

STATISTIQUE – TRAVAIL

Toutes les statistiques du système de collecte des données du Ministère utiles au monde du travail (2004-07-22)

Les arrêts de travail (juin 2004)

Conflits de travail, travailleurs touchés et jours-personnes perdus — 1995-2004	1	2
Selon la compétence et le secteur	2	3
Selon la région administrative	3	3
Selon les grands secteurs d'activité économique	4	4

L'échéance de conventions collectives

Conventions collectives et salariés touchés	5	5
Grandes conventions		5
Selon la région administrative	6	5
Par secteur d'activité économique	7	7
Notes techniques et crédits		8

Les arrêts de travail

Avertissement

Un nouveau mode de comptabilisation des arrêts de travail a été instauré en 2000. Avec ce dernier, l'arrêt de travail est directement lié à l'accréditation syndicale, alors qu'auparavant celui-ci reposait sur la notion d'établissement, sans tenir compte du nombre d'accréditations en présence. Cette modification méthodologique entraîne conséquemment une augmentation relative du nombre de conflits de travail. Il faut donc faire preuve de circonspection pour toute comparaison avec des données antérieures à 2000.

Nous vous rappelons que les notes techniques de la présente section apparaissent à la page 7.

2

1 Conflits de travail, travailleurs touchés et jours-personnes perdus — 1995-2004 (juin 2004)

Année	Conflits déclenchés dans l'année	Nombre de conflits au cours de l'année	Travailleurs touchés	Jours-personnes perdus
1995	76	96	47 944	508 659
1996	88	104	14 696	387 339
1997	86	103	22 502	324 020
1998	105	124	98 982	723 609
1999	124	155	25 257	652 747
2000	99	125	24 554	345 640
2001	91	112	52 597	488 867
2002	95	109	22 094	1 009 517
2003	96	115	17 944	879 004
2004*	60	87	11 090	225 661

* Données préliminaires, parce que les informations relatives à certains dossiers sont incomplètes.

** Données préliminaires.

- Au cours de la première moitié de la décennie, on constate une progression de 63 % du nombre de conflits déclenchés dans l'année, soit de 76 à 124 conflits. On remarque une baisse significative, en 2000, avec seulement 99 conflits. Depuis cette date, on note une certaine stabilité dans le nombre d'arrêts de travail au Québec.
- C'est en 1998 que l'on observe le plus grand nombre de travailleurs touchés (98 982). Le conflit des 80 000 enseignants dans le secteur de l'éducation en est la principale cause. À l'exception de l'année 1996, le plus faible nombre de travailleurs touchés se situe en 2003 (17 944, données préliminaires). À titre informatif, de 1995 à 2003, le nombre annuel moyen de travailleurs impliqués dans un conflit de travail s'élève à 36 285.
- En ce qui a trait au nombre de jours-personnes perdus, un sommet a été atteint en 2002 (1 009 517). L'année 2003, bien que les données soient préliminaires, est la seconde en importance (879 004). La perte la plus faible de jours de travail a été enregistrée en 1997 avec 324 020.

2

Nombre d'arrêts de travail, de travailleurs touchés et de jours-personnes perdus selon la compétence*

Compétence	Arrêts de travail déclenchés pendant le mois de juin 2004		Arrêts de travail ayant eu cours durant le mois de juin 2004			Arrêts de travail ayant eu cours depuis janvier 2004		
	Arrêts de travail	Travailleurs touchés	Arrêts de travail	Travailleurs touchés	Jours-personnes perdus	Arrêts de travail	Travailleurs touchés	Jours-personnes perdus
Fédérale	0	0	3	40	814	5	610	22 739
Secteur privé	0	0	3	40	814	5	610	22 739
Grève	0	0	2	33	716	3	597	21 624
Grève et lock-out	0	0	0	0	0	0	0	0
Lock-out	0	0	1	7	98	2	13	1 115
Secteur public	0	0	0	0	0	0	0	0
Grève et lock-out	0	0	0	0	0	0	0	0
Provinciale	10	633	39	2 835	43 300	82	10 480	202 921
Secteur privé	8	490	33	2 573	39 079	74	9 378	179 886
Grève	6	335	24	1 604	29 941	55	7 935	137 364
Grève et lock-out	0	0	2	368	3 912	4	396	6 140
Lock-out	2	155	7	601	5 226	15	1 047	36 382
Secteur public	2	143	6	262	4 221	8	1 102	23 035
Grève	2	143	6	262	4 221	8	1 102	23 035
Grève ou lock-out	0	0	0	0	0	0	0	0
Lock-out	0	0	0	0	0	0	0	0
Total (toute compétence)	10	633	42	2 875	44 113	87	11 090	225 661

* Données préliminaires.

□ En juin, la grande majorité (8) des conflits ont été déclenchés dans le secteur privé et ils étaient de compétence provinciale. C'est aussi dans le secteur privé que l'on retrouve, dans cette période, le plus grand nombre de travailleurs touchés (2 573) et de jours-personnes perdus (39 079). D'ailleurs, 85,1 % du nombre total des conflits ayant eu cours depuis janvier sont concentrés dans le secteur privé.

□ Toujours pour le même mois, les entreprises ayant le plus grand nombre de travailleurs touchés sont Les Aliments Parmalat (318 salariés), Urgel Bourgie (310 salariés) et Shermag inc. (Disraéli) (255 salariés).

3

Nombre d'arrêts de travail, de travailleurs touchés et de jours-personnes perdus selon la région administrative — Québec*

	Arrêts de travail		Travailleurs touchés		Jours-personnes perdus	
	Juin 2004	Depuis janv. 2004	Juin 2004	Depuis janv. 2004	Juin 2004	Depuis janv. 2004
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	0	0	0	0	0	0
Bas-Saint-Laurent	1	5	120	264	720	2 927
Saguenay—Lac Saint-Jean	0	1	0	14	0	490
Capitale-Nationale	5	9	121	1 608	2 106	15 561
Chaudière-Appalaches	3	4	290	306	5 779	13 047
Mauricie—Bois-Francs	4	7	215	279	4 515	12 676
Centre du Québec	3	4	671	717	8 763	13 743
Estrie	0	3	0	125	0	877
Montérégie	6	14	445	789	6 199	21 919
Montréal	7	12	379	813	7 532	59 089
Laval	0	0	0	0	0	0
Laurentides	3	4	261	394	1 609	9 067
Lanaudière	2	6	16	356	336	4 336
Outaouais	2	4	142	291	2 422	15 126
Abitibi-Témiscamingue	1	1	21	21	643	3 900
Côte-Nord	3	8	76	347	179	14 981
Nord-du-Québec	0	0	0	0	0	0
Plus d'une région	2	3	118	202	3 311	17 559
Toutes les régions	0	1	0	4 000	0	4 000
Québec plus autre(s) province(s)	0	1	0	564	0	16 364
Total	42	87	2 875	11 090	44 113	225 661

* Données préliminaires.

□ Les régions de la Montérégie et de Montréal ont vécu le nombre le plus élevé d'arrêts de travail en juin. Depuis le début de l'année, ces deux mêmes régions sont en tête de liste.

□ En juin, c'est le Centre-du-Québec qui compte le nombre le plus élevé de travailleurs touchés (671). Toutefois, depuis janvier, c'est la Capitale-Nationale qui regroupe le plus grand nombre de travailleurs visés (1 608), si l'on ne tient pas compte des 4 000 salariés des centres de la petite enfance répertoriés dans la catégorie « toutes les régions ».

□ Au niveau des jours-personnes perdus, le Centre-du-Québec occupe, en juin, le premier rang avec 8 763, suivi de la région de Montréal, avec une perte de 7 532 jours de travail. Depuis janvier, c'est dans la région de Montréal que l'on retrouve le nombre le plus élevé de jours de travail perdus (59 089), précédant ainsi la Montérégie (21 919).

Nombre d'arrêts de travail, de travailleurs touchés et de jours-personnes perdus selon les grands secteurs d'activité économique — Québec*

	Arrêts de travail		Travailleurs touchés		Jours-personnes perdus	
	Juin 2004	Depuis janv. 2004	Juin 2004	Depuis janv. 2004	Juin 2004	Depuis janv. 2004
Agriculture et services connexes	0	0	0	0	0	0
Autres services	3	4	222	226	6 643	40 439
Commerce de détail	3	10	143	658	1 193	21 562
Commerce de gros	1	1	318	318	2 862	3 498
Communications et autres services publics	1	2	21	27	643	4 182
Construction	3	3	110	110	2 310	4 619
Exploitation forestière et services forestiers	0	1	0	13	0	208
Hébergement et restauration	3	6	188	441	2 373	32 046
Industries manufacturières	16	30	1 589	2 376	24 752	71 008
Intermédiaires financiers et assurances	2	2	57	57	1 148	7 133
Mines, carrières et puits de pétrole	0	0	0	0	0	0
Services aux entreprises	0	1	0	14	0	490
Services de santé et services sociaux	2	6	22	4 110	406	5 534
Services d'enseignement	1	8	12	1 030	252	9 556
Services gouvernementaux	5	7	169	1 009	1 435	6 135
Services immobiliers et agences d'assurances	0	0	0	0	0	0
Transport et entreposage	2	6	24	701	97	19 251
Ensemble des secteurs	42	87	2 875	11 090	44 113	225 661

* Données préliminaires.

- Au cours du mois de juin, c'est dans le secteur des industries manufacturières que l'on retrouve le plus grand nombre d'arrêts de travail (16). Depuis le début de l'année, ce même secteur compte 30 arrêts de travail, suivi des secteurs du commerce de détail (10) et des services d'enseignement (8).
- En ce qui a trait aux travailleurs touchés en juin 2004, les industries manufacturières sont toujours au premier rang avec 1 589. Notons que depuis le début de l'année, les services de santé et services sociaux ont plus de travailleurs touchés (4 110) en raison surtout du conflit des centres de la petite enfance qui, à lui seul, regroupe 4 000 salariés.
- Le secteur des industries manufacturières se distingue de tous les autres secteurs avec une perte de 24 752 jours de travail, représentant 56,1% du nombre total des jours-personnes perdus pour le mois de juin. Depuis le début de l'année, ce dernier secteur vient au premier rang avec 71 008 jours de travail, devançant le secteur des autres services (40 439) et celui du commerce de détail (21 562).

L'échéance de conventions collectives

5 Nombre de conventions collectives expirant d'août 2004 à juillet 2005 et nombre de salariés touchés

	Conventions collectives*	Salariés touchés*
Août 2004	91	7 786
Septembre 2004	101	7 243
Octobre 2004	91	5 139
Novembre 2004	85	6 413
Décembre 2004	448	25 107
Janvier 2005	68	4 150
Février 2005	94	10 151
Mars 2005	265	11 152
Avril 2005	123	7 491
Mai 2005	90	5 758
Juin 2005	312	17 691
Juillet 2005	106	6 199
Total	1 874	114 280

* Les données mensuelles précédentes concernant le nombre de conventions collectives et de salariés touchés peuvent différer, notamment en raison des données manquantes lors du dépôt des conventions collectives.

6 Expiration des conventions collectives au cours des prochains mois selon la région — Québec

	Expiration au cours des trois prochains mois								Expiration au cours des douze prochains mois		Août 2004 à octobre 2004	
	Août 2004		Septembre 2004		Octobre 2004		Cumulatif				x 100 %	
	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés
Abitibi-Témiscamingue	9	333	1	800	2	16	12	1 149	57	3 190	21,1	36,0
Bas-Saint-Laurent	1	4	2	68	1	9	4	81	52	1 448	7,7	5,6
Capitale-Nationale	9	256	9	481	6	455	24	1 192	243	10 148	9,9	11,7
Centre-du-Québec	1	18	4	407	3	162	8	587	50	1 857	16,0	31,6
Chaudière-Appalaches	9	636	7	337	6	367	22	1 340	112	6 143	19,6	21,8
Côte-Nord	0	0	4	184	2	31	6	215	42	2 863	14,3	7,5
Estrie	5	313	5	212	4	207	14	732	75	5 190	18,7	14,1
Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	0	0	0	0	2	64	2	64	25	579	8,0	11,1
Lanaudière	1	46	3	172	3	93	7	311	65	3 182	10,8	9,8
Laurentides	1	200	3	333	5	419	9	952	80	4 741	11,3	20,1
Laval	2	274	4	351	2	268	8	893	44	3 714	18,2	24,0
Mauricie — Bois-Francs	8	1 008	4	137	3	115	15	1 260	79	5 252	19,0	24,0
Montérégie	10	3 411	20	937	20	1 668	50	6 016	252	17 734	19,8	33,9
Montréal	23	920	25	2 294	16	805	64	4 019	438	32 526	14,6	12,4
Nord du Québec	1	30	0	0	1	29	2	59	9	403	22,2	14,6
Outaouais	2	40	2	273	1	12	5	325	45	2 141	11,1	15,2
Saguenay — Lac Saint-Jean	4	135	8	257	8	114	20	506	116	5 027	17,2	10,1
Plus d'une région	5	162	0	0	6	305	11	467	86	5 609	12,8	8,3
Québec plus autre(s) région(s)	0	0	0	0	0	0	0	0	1	12	0,0	0,0
Toutes les régions	0	0	0	0	0	0	0	0	3	2 521	0,0	0,0
Total	91	7 786	101	7 243	91	5 139	283	20 168	1 874	114 280	15,1	17,6

**Expiration des conventions collectives au cours des prochains mois
selon les grands secteurs d'activité économique — Québec**

	Expiration au cours des trois prochains mois								Expiration au cours des douze prochains mois		Août 2004 à octobre 2004	
	Août 2004		Septembre 2004		Octobre 2004		Cumulatif				x 100 %	
	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés
Agriculture et services connexes	0	0	2	129	0	0	2	129	12	467	16,7	27,6
Agriculture	0	0	1	10	0	0	1	10	7	188	14,3	5,3
Services connexes	0	0	1	119	0	0	1	119	5	279	20,0	42,7
Autres services	7	278	5	347	9	139	21	764	188	6 665	11,2	11,5
Associations	2	10	1	9	3	12	6	31	73	1 096	8,2	2,8
Autres services	2	100	3	308	2	35	7	443	67	3 234	10,4	13,7
Services de divertissements et de loisirs	3	168	0	0	3	32	6	200	39	1 549	15,4	12,9
Services personnels et domestiques	0	0	1	30	1	60	2	90	9	786	22,2	11,5
Commerce de détail	7	504	16	1 169	12	813	35	2 486	234	14 238	15,0	17,5
Commerce de gros	3	67	8	415	7	165	18	647	120	8 180	15,0	7,9
Communications et autres services publics	2	72	2	33	1	60	5	165	22	3 272	22,7	5,0
Autres services publics	0	0	2	33	1	60	3	93	14	2 828	21,4	3,3
Communications	2	72	0	0	0	0	2	72	8	444	25,0	16,2
Construction	3	189	2	1 107	1	40	6	1 336	27	1 979	22,2	67,5
Constructeurs promoteurs et entrepreneurs généraux	1	40	0	0	0	0	1	40	7	193	14,3	20,7
Entrepreneurs spécialisés	1	29	2	1 107	1	40	4	1 176	18	1 659	22,2	70,9
Services relatifs à la construction	1	120	0	0	0	0	1	120	2	127	50,0	94,5
Exploitation forestière et services forestiers	1	8	2	911	1	41	4	960	24	2 946	16,7	32,6
Hébergement et restauration	5	129	7	553	8	379	20	1 061	96	8 542	20,8	12,4
Industrie manufacturière	27	2 769	37	2 189	40	2 671	104	7 629	558	41 870	18,6	18,2
Autres industries manufacturières	3	579	1	47	0	0	4	626	14	1 277	28,6	49,0
Imprimerie édition et industries connexes	0	0	4	101	1	47	5	148	51	3 143	9,8	4,7
Industrie des produits du caoutchouc	0	0	1	206	0	0	1	206	12	1 977	8,3	10,4
Industrie chimique	2	39	1	30	1	30	4	99	23	1 017	17,4	9,7
Industrie de la fabrication des produits métalliques (sauf les industries de la machinerie et du matériel de transport)	3	606	1	29	7	619	11	1 254	34	2 874	32,4	43,6
Industrie de la machinerie (sauf électrique)	1	15	7	149	1	8	9	172	20	748	45,0	23,0
Industries de l'habillement	1	15	1	83	0	0	2	98	19	1 207	10,5	8,1
Industrie de première transformation des métaux	1	4	1	125	4	315	6	444	33	2 315	18,2	19,2
Industrie des aliments	1	192	3	615	4	205	8	1 012	44	3 319	18,2	30,5
Industrie des boissons	0	0	0	0	0	0	0	0	16	720	0,0	0,0
Industrie des produits du pétrole et du charbon	0	0	0	0	0	0	0	0	5	68	0,0	0,0
Industrie des produits électriques et électroniques	1	40	1	101	2	110	4	251	20	2 038	20,0	12,3
Industrie des produits en matière plastique	0	0	0	0	0	0	0	0	17	1 386	0,0	0,0

**Expiration des conventions collectives au cours des prochains mois
selon les grands secteurs d'activité économique — Québec (suite)**

	Expiration au cours des trois prochains mois								Expiration au cours des douze prochains mois		Août 2004 à octobre 2004	
	Août 2004		Septembre 2004		Octobre 2004		Cumulatif				x 100 %	
	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés
Industrie des produits minéraux non métalliques	1	20	3	47	1	4	5	71	87	1 942	5,7	3,7
Industrie des produits textiles	0	0	0	0	2	165	2	165	10	421	20,0	39,2
Industrie du bois	2	54	6	245	4	304	12	603	49	4 288	24,5	14,1
Industrie du cuir et des produits connexes	0	0	0	0	2	184	2	184	6	528	33,3	34,8
Industrie du matériel de transport	2	38	2	83	4	316	8	437	25	5 223	32,0	8,4
Industrie du meuble et des articles d'ameublement	1	22	2	87	0	0	3	109	14	1 445	21,4	7,5
Industrie du papier et des produits en papier	8	1 145	2	116	6	336	16	1 597	48	4 649	33,3	34,4
Industrie du tabac	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0,0
Industrie textiles de première transformation	0	0	1	125	1	28	2	153	11	1 285	18,2	11,9
Intermédiaires												
financiers et assurances	11	210	2	44	2	25	15	279	68	1 557	22,1	17,9
Mines, carrières et puits de pétrole	4	246	3	65	2	635	9	946	26	3 226	34,6	29,3
Pêche et piégeage	0	0	0	0	1	5	1	5	3	17	33,3	29,4
Services aux entreprises	0	0	2	61	0	0	2	61	29	1 166	6,9	5,2
Services												
d'enseignement	6	2 907	0	0	0	0	6	2 907	41	4 676	14,6	62,2
Services de santé et services sociaux	4	88	2	27	4	120	10	235	226	8 105	4,4	2,9
Services gouvernementaux	2	32	8	133	1	11	11	176	132	5 177	8,3	3,4
Services de l'administration fédérale	0	0	1	10	0	0	1	10	1	10	100,0	100,0
Services de l'administration provinciale	1	4	0	0	1	11	2	15	10	1 570	20,0	1,0
Services des administrations locales	1	28	7	123	0	0	8	151	121	3 597	6,6	4,2
Services immobiliers et agences d'assurances	3	103	0	0	0	0	3	103	10	268	30,0	38,4
Transport et entreposage	6	184	3	60	2	35	11	279	58	1 929	19,0	14,5
Total	91	7 786	101	7 243	91	5 139	283	20 168	1 874	114 280	15,1	17,6

Notes techniques

Travailleurs touchés

Sont comptabilisés à ce titre tous les travailleurs directement touchés par l'arrêt de travail au début du conflit, c'est-à-dire les travailleurs faisant partie de l'unité de négociation en cause. Le nombre de travailleurs touchés ne tient pas compte des travailleurs mis à pied (avec ou sans solde) à la suite du conflit.

Jours-personnes perdus

Ce calcul s'établit comme suit : «Nombre de travailleurs touchés x nombre de jours ouvrables perdus durant la période». Le nombre de jours ouvrables n'exclut pas les jours fériés aux

fins de calcul des données préliminaires, sauf ceux prévus par la *Loi sur les normes du travail*.

Données cumulées

Étant donné que certaines corrections peuvent être apportées aux données des mois antérieurs, il peut y avoir des différences avec les données déjà publiées pour un mois donné.

Source :

Les statistiques mensuelles pour l'année en cours sont tirées de données préliminaires sur les arrêts de travail obtenues à partir des infor-

mations fournies par le service de conciliation du ministère du Travail et diverses autres sources. Elles touchent les arrêts de travail de toutes compétences, tant fédérale que provinciale, survenus au Québec durant la période visée.

Quant aux statistiques des années antérieures, elles sont tirées des rapports annuels des grèves et lock-out au Québec.

Crédits

La compilation des données et les commentaires sont réalisés par Johanne Turgeon, de la Direction des données sur le travail, sous la supervision de Claudine Robitaille de la même direction.